

Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE PORT-VENDRES



Réunion du Conseil Municipal

*Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la **salle du Centre Culturel (Rez-de-chaussée)** comme l'autorise l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'Etat d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid 19, pour la réunion qui aura lieu le :*

JEUDI 4 JUIN 2020 à 17 h 00

Comme l'autorise l'article 10 de l'ordonnance susvisée la séance se déroulera sans public avec retransmission des débats en direct sur le site Facebook de la Ville

ORDRE DU JOUR

1. Création de treize postes de Conseillers Municipaux Délégués.
2. Création des Commissions Municipales et désignation des Membres.
3. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.
4. Désignation des Administrateurs Elus du Centre Communal d'Action Sociale « C.C.A.S ».
5. Election d'un Délégué Titulaire et d'un Délégué Suppléant au Syndicat Départemental d'Energie et d'Electricité des Pyrénées-Orientales « SYDEEL66 ».
6. Conseil Portuaire - Désignation du représentant de la Commune.
7. Election de deux Délégués pour représenter la Commune auprès de l'Association des Communes maritimes Occitanie-Pyrénées-Méditerranée / Roussillon.
8. Election de deux Délégués Titulaires et de deux Délégués Suppléants au Syndicat Intercommunal à vocation unique du « Pailebot Miguel Caldentey ».
9. Election des Représentants de la Commune au Conseil d'Administration de l'Etablissement public autonome communal « E.P.A.C. la Castellane ».
10. Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin du Golfe du lion – Désignation d'un Représentant de la Commune et d'un Suppléant.

11. Désignation des Représentants au sein du Syndicat pour la promotion des langues catalane et occitane.
12. Désignation des Représentants au sein de l'Agence d'URbanisme Catalane – AURCA.
13. Défense Nationale – Désignation d'un Représentant du Conseil du Conseil Municipal
14. Fixation des indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués.
15. Majoration des indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués.
16. Passation d'une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Pyrénées-Orientales en vue de la surveillance des plages de la baie de Paulilles pendant la saison estivale 2020.

Fait à Port-Vendres, le 29 mai 2020

Le Maire,
Grégory MARTY

